

L'UDC Vaud hésite entre un candidat réel et un autre virtuel

> **Election** Le plus fort parti de droite du canton peine à trouver son champion pour la course au Conseil d'Etat

11 mars



L'UDC vaudoise, plus fort parti de la droite cantonale, peine à trouver un candidat au Conseil d'Etat pour les élections générales du 11 mars. La formation hésite entre deux candidats. L'un en chair et en os, Pierre-Yves Rapaz, l'autre fantomatique, Claude-Alain Voiblet.

A la veille du congrès de ce soir, seul le premier a déposé officiellement sa candidature. Le président du groupe UDC au Grand Conseil se représente après avoir été battu par l'écologiste Béatrice Métraux lors d'une élection complémentaire en décembre dernier. Le parti avait alors égaré le siège du défunt Jean-Claude Mermoud et l'unique fauteuil de conseiller d'Etat occupé en Suisse romande par un démocrate

du centre. L'option, bien qu'attendue, n'enchantait pas l'ensemble de l'UDC. La gauche, qui vient de s'emparer de la majorité de l'exécutif cantonal, et le PLR, fort de ses trois sortants, laissent peu d'espoir à Pierre-Yves Rapaz, affaibli par son échec, de renverser la vapeur. Pire! Pour les plus pessimistes, la bataille serait perdue d'avance. Avec Rapaz ou un autre.

Ce qui ne les empêche pas de courtiser Claude-Alain Voiblet. Le président du législatif de la ville de Lausanne refuse cependant d'entrer en lice. «C'est non», répond-il lacuniquement quand on lui pose la question. En revanche, son nom alimente les conversations. Le transfuge jurassien serait le champion idéal pour redonner confiance à l'UDC. Le comité central pourrait donc décider de proposer son nom au congrès qui, à son tour, serait heureux de l'adopter.

En dehors de ce duo, il n'est pas impossible que d'autres prétendants se manifestent. A l'image de Fabienne Despot qui avait en son temps disputé la candidature de Pierre-Yves Rapaz devant le congrès du parti. La députée de la Riviera, interrogée, entretient la suspense sur ses intentions.

Pression sur Claude-Alain Voiblet

Quoi qu'il en soit, la partie devrait se jouer néanmoins entre Pierre-Yves Rapaz et Claude-Alain Voiblet. Entre le municipal de Bex, «toujours prêt» selon son ancien slogan de campagne, et le secrétaire général de l'UDC, qui n'en veut pas, mais que l'on pousserait volontiers dans l'arène.

Le Lausannois, infatigable stratège, nourrit beaucoup d'attentes. A son corps défendant, Claude-Alain Voiblet avait déjà obtenu quelques

dizaines de voix lors de la désignation de Pierre-Yves Rapaz pour la complémentaire de décembre. C'est dire si la pression est grande.

C'est dire également les tourments de l'UDC. L'alternative, si tant est qu'elle se confirme, reste bancal. Elle trahit les difficultés du parti à dénicher la personnalité indiscutable et susceptible de l'emporter. Démentés, d'aucuns avaient relancé en vain, une fois de plus, le conseiller national Guy Parmelin.

Bref, la formation est en difficulté. Ses responsables reconnaissent le problème. Se porter candidat sous les couleurs de l'UDC demande de l'abnégation, explique Claude-Alain Voiblet. «Vous êtes forcément le méchant, le blochérien imprévisible.» Au scrutin majoritaire, les oppositions se cumulent, balayant toutes chances de succès.

Dans un élan autocritique, on s'avoue que la relève a été négligée

sous l'aile rassurante de Jean-Claude Mermoud. Son décès subit a dévoilé l'impréparation du parti qui, désormais, navigue à vue. Et doit faire face à ses alliés radicaux et libéraux qui verraient bien sur la liste unique du centre droit un UDC plus conforme à la légendaire rondeur vaudoise. En gros, ni Rapaz ni Voiblet.

Du coup, Nicolas Daina, dans une chronique parue dans *24 heures*, encourage son parti à s'affirmer. Le Morgien, candidat au Grand Conseil, répète au *temps* que l'UDC doit désigner un candidat susceptible «d'incarner le programme de l'UDC Suisse, histoire de se renforcer au parlement. Que cela plaise ou non au PLR.» Cette position reste minoritaire. Ce soir, pourtant, elle pourrait conquérir les délégués dans un sursaut d'orgueil face à l'adversité. Claude-Alain Voiblet pourrait alors être contraint de dire «oui». **Marco Danesi**